

## **APPEL A CANDIDATURES ARTISTIQUES POUR LA CRÉATION D'UNE MALLETTE PÉDAGOGIQUE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sundgau est un Établissement Public de Coopération Intercommunautaire regroupant la Communauté de Communes Sud Alsace Largue et la Communauté de Communes Sundgau. Le Pays du Sundgau coordonne des missions de transition écologique, de mobilités actives et collectives, de développement local, d'attractivité et d'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Le Pays du Sundgau a aussi pour rôle de fédérer des acteurs publics et privés pour conduire des projets d'intérêts territoriaux. Il s'agit d'un axe transversal de la philosophie de la structure.

Le PETR du Pays du Sundgau porte depuis Janvier 2021 le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique à l'échelle du territoire du Sundgau grâce à un espace France Rénov. Ce programme est une déclinaison du programme national SARE du service public destiné aux habitants souhaitant être informés, conseillés et accompagnés dans leurs projets de rénovation énergétique. L'objectif du programme SARE est d'apporter des conseils gratuits de façon neutre et indépendant à chaque particulier, quel que soit son profil, sur la rénovation de son logement.

### **CONTEXTE DE CRÉATION D'UNE MALLETTE PÉDAGOGIQUE**

Le PETR du Pays du Sundgau, avec son espace France Rénov, participe au programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) dont l'objectif est d'accompagner les habitants du territoire du Sundgau dans leurs projets de rénovation énergétique. Un an et demi après le début du programme, le constat est sans appel, le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique est une réussite. Le Pays du Sundgau souhaite développer et élargir son service en améliorant significativement la communication et l'animation du programme, afin d'accroître les projets de rénovation globale pour réduire la précarité énergétique en luttant contre les émissions des gaz à effet de serre dans le secteur de l'habitat. Le Pays du Sundgau souhaiterait également développer de nouvelles actions en direction du public telles que : réaliser des balades thermiques et des thermographies de façade, animer une fresque de la rénovation, sensibiliser les collégiens face aux enjeux de transition. Un conseiller en rénovation énergétique sera en charge d'animer ces actions. Afin de rendre les animations plus attractives, le Pays du Sundgau souhaite pouvoir s'appuyer sur une mallette pédagogique.

En conclusion, le programme SARE permet de conseiller les habitants sur leurs projets de rénovation ; l'objectif est donc de passer de cette sensibilisation à une réalisation effective des travaux. La mallette pédagogique sera l'outil principal de démonstration afin d'accompagner les particuliers dans leurs travaux. Elle sera également nécessaire pour réaliser des actions pédagogiques avec une animation réalisée par un animateur de rénovation énergétique.

Le Pays du Sundgau souhaiterait développer cette mallette pédagogique autour d'un axe artistique, de façon démontable ; transportable et fabriquée à partir des principes de l'économie circulaire.

## **INFORMATION TECHNIQUE SUR LA RÉALISATION DE LA MALLETTE**

La mallette pédagogique doit pouvoir démontrer un logement (maison) avec les potentiels axes de travaux de projets de rénovation : isolation de la toiture, isolation des murs, du plancher bas, menuiseries, ventilation, système de chauffage.

La mallette sera utilisée pour des animations dans les collèges mais aussi durant des salons et festivals vers le grand public ou durant des ateliers de démonstration spécifique aux particuliers qui souhaitent s'informer.

Il est important de préciser que la mallette devra être démontable et facilement transportable.

Afin de mettre en avant l'économie circulaire, la mallette devra être réalisée essentiellement avec des matériaux de récupération.

Pouvant être placé en extérieur sur certaines animations, la mallette devra être pérenne.

La mallette devra être réalisée pour le **15 Mars 2023**. Ainsi, le conseiller en rénovation énergétique du Pays du Sundgau suivra l'avancement de la conception de la mallette sans perturber le travail de l'artiste.

## **RÉMUNÉRATION DE L'ARTISTE**

Le cachet artistique est fixé à 7 000 € TTC comprenant les honoraires de l'artiste, la production de la mallette, les déplacements et les repas de l'artiste.

Le paiement du montant se fera à hauteur de 60% à la signature du contrat et 40% à la restitution de la mallette avec clause de remboursement si les actions énoncées ne sont pas respectées.

## **MODALITES DE CANDIDATURE**

### **Éligibilité des candidats**

Le présent appel est ouvert aux artistes professionnels, collectifs d'artistes professionnels, artisans ou entreprises.

### **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants rassemblés dans **un seul fichier au format PDF** et ne devra pas dépasser 8 pages :

- Un CV indiquant un numéro SIRET,
- Un descriptif présentant sa démarche artistique avec un croquis, esquisse ou visuel illustrant le projet,
- Un portfolio illustré et légendé ou des photos des réalisations précédentes de l'artiste,
- Une brève note technique spécifiant les matériaux envisagés, les dimensions pressenties, un calendrier de réalisation et la pérennité de l'installation.

### **Sélection des projets**

Un jury de présélection se réunira le 27 Septembre 2022. Les candidats présélectionnés seront auditionnés avec un jury composé des élus et des agents du PETR. Ce jury se tiendra soit en présentiel soit en visioconférence dans la semaine du 24 Octobre 2022.

Les dossiers et projets seront jugés sur la base des critères suivants :

- La proposition d'une œuvre adaptée à la démarche du PETR Pays du Sundgau (sensibilisation sur les travaux de rénovation énergétique dans l'habitat)
- La démarche artistique du candidat.
- La faisabilité technique du projet.
- La dimension pratique de la maquette.
- L'écoconception de la maquette.
- La prise en compte de la portée environnementale et écologique de la maquette.
- La pérennité potentielle de la maquette.

### **Dépôt des dossiers**

Les dossiers de candidature sont à envoyer par mail à [conseiller.renovation@pays-sundgau.fr](mailto:conseiller.renovation@pays-sundgau.fr) au plus tard le **20 Septembre 2022 à 23h**.

### **RENSEIGNEMENTS**

PETR DU PAYS DU SUNDGAU  
Quartier Plessier, bâtiment 3  
39 av. du 8<sup>e</sup> Régiment de Hussards,  
68 130 Altkirch

03-89-25-49-82

**Contact référent** : Florian JUD, [conseiller.renovation@pays-sundgau.fr](mailto:conseiller.renovation@pays-sundgau.fr)

---